

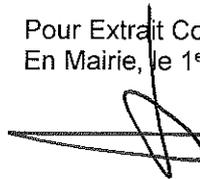
AR PREFECTURE

016-200054047-20180201-2018_02_01_09-DE
Reçu le 08/02/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide le Projet d'aménagement de la rue du Maquis Foch et de la rue du Pont Larréguy pour un montant de travaux estimé à 348 762.10 € H.T.
- Valide le lancement de la procédure de consultation des entreprises,
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 1^{er} février 2018



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

